



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Aquitaine

Focus sur l'examen professionnel - Bibliothécaire Principal



Pour vous tenir au courant des concours et examens qui auront lieu en 2020 rendez-vous sur le site du centre de gestion de la Gironde [Lien](#)

Nouveauté cette année

Le décret paru en août dernier a fixé les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès au nouveau grade de bibliothécaire principal ([décret n° 2017-502 du 6 avril 2017](#)) et a modifié les dispositions statutaires applicables aux attachés territoriaux de conservation du patrimoine et aux bibliothécaires territoriaux.

Le CIG de la Petite Couronne et le CDG des Alpes de Haute Provence organisent au titre de l'année 2020 pour les Centres Départementaux de Gestion coordonnateurs pour l'ensemble du territoire national l'examen professionnel d'avancement de grade de bibliothécaire principal territorial (Filière culturelle – catégorie A).

Début des inscriptions ou des préinscriptions : mardi 14 janvier 2020

Date limite de retrait des dossiers ou des préinscriptions sur internet : mercredi 19 février 2020 (le cachet de la poste faisant foi pour les demandes effectuées par voie postale)

Date limite de dépôt des dossiers : jeudi 27 février 2020 (sur place aux horaires d'ouverture ou par voie postale, cachet de la poste faisant foi)